

Le Burundi interpellé à renforcer le système de protection sociale

Arrib News, 27/03/2013 – Source Xinhua Une équipe de chercheurs faite de professeurs burundais et ougandais vient de mener une étude sur la protection sociale d'un échantillon de 529 ménages en province de Ngozi au Nord du pays et les implications pour le bien-être de ces ménages et a interpellé le Gouvernement burundais à renforcer le système de protection sociale. « Le système de protection sociale est faible, les actions qui sont menées sont souvent celles des ONG et des bailleurs, le gouvernement n'intervient qu'un pourcentage assez limité eu égard à la situation économique du pays. Le défi est donc de renforcer les mécanismes de protection sociale », a souligné Charles Kabwigiri, doyen de la Faculté des Sciences Economiques et Administratives à l'Université du Burundi.

L'étude a montré que la plupart des programmes de protection sociale formels du Gouvernement ont un champ d'intervention et une couverture limités au niveau national. A titre d'exemple, l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) avait couvert seulement 2,5% de la main-d'œuvre en 2010 tandis que l'Office National des Pensions couvre seulement les fonctionnaires civils retraités, les magistrats et les agents de la Justice. Il existe un petit groupe de bailleurs bien coordonnés qui appuie les initiatives de protection sociale, et les ménages sont obligés de se rabattre au système de protection sociale informelle. Au Gouvernement du Burundi, l'étude a également recommandé d'étudier et de comprendre comment les systèmes de protection sociale informelle fonctionnent et de développer des stratégies de politique afin de les renforcer. Cette étude s'est également rendue compte que la plupart des programmes de protection sociale au Burundi sont largement financés des sources externes, ce qui pose un grand défi quant à leur durabilité. D'où également la nécessité de l'implication de la communauté et des organisations privées dans les processus de conception, de prise de décision et de mise en exécution de ces programmes.